

Les notes d'analyse du CIHEAM

N°17 – Octobre 2006

Les batailles de l'eau à l'Est de la Méditerranée

Jean-François Drevet

Consultant, ancien fonctionnaire à la Commission européenne (Belgique)

Les batailles de l'eau à l'Est de la Méditerranée

Jean-François Drevet

Consultant, Ancien fonctionnaire de la Commission européenne (Belgique)

La question hydrique en Méditerranée se pose avec acuité et à des échelles extrêmement diverses. Sur la rive Est du Bassin, les enjeux se multiplient autour de l'eau, ressource déjà limitée par la géographie de la zone, inégalement répartie entre les États et de plus en plus convoitée en raison de l'importance tensions dans la région.

1. L'état des ressources

La principale ressource provient du bassin combiné du Tigre (Dicle en turc, Dijla en arabe) et de l'Euphrate (Firat en turc, Furat en arabe), qui apporte 87.7 km³¹, ce qui est presque aussi important que celui du Nil.

Le bassin du Tigre et de l'Euphrate

L'Euphrate

Le fleuve lui-même fait 2330 km, entre sa confluence avec ses deux affluents du Muratçay (650 km) et le Karasu (450 km) et sa jonction avec le Tigre à Qurna. A la station de Birecik, il roule une moyenne annuelle de 35 km³ (contribution totale de la Turquie). Celle de la Syrie (Balikh, Khabur) est estimée en moyenne annuelle à 3.4 km³, en grande partie originaire de Turquie, car ces affluents ne prennent pas leur source en Syrie. Il n'y a pas de contribution de l'Irak.

Le Tigre

Entre sa source à la sortie du lac Hazar et Qurna, il coule sur 1840 km. Quand il quitte la Turquie à Cizre, il roule une moyenne annuelle de 35 km³. Au cours de son passage en Irak, il reçoit beaucoup d'eau de ses affluents de la rive gauche (grand et petit Zab, Adhaym, Diyala), environ 31.4 km³ en moyenne annuelle, qui s'ajoutent aux 21.3 km³ enregistrés à Mossul. A Kut, il a un débit moyen de 1280 m³/s. Ensuite, malgré des apports épisodiques de la Kerkhah, une grande partie de ses eaux se perdent dans les marais du bas Irak, avant qu'il ne rejoigne l'Euphrate à Qurna. Il charrie 50 Mt d'alluvions/an.

Contributions	Turquie		Syrie		Irak		total
	km ³	%	km ³	%	km ³	%	km ³
Euphrate	31.6	90.3	3.4	9.7	0.0	0.0	35.0
Tigre	21.3	40.4	0.0	0.0	31.4	59.6	52.7
Total	52.9	60.3	3.4	3.9	31.4	35.8	87.7

¹ Les données disponibles sont parfois sujettes à caution en raison de l'importance des variations interannuelles des débits des cours d'eau

La Turquie apporte 60% des eaux du bassin des deux fleuves, l'Irak (et indirectement l'Iran) 36% et la Syrie seulement 4%. Entre Qurna et la mer, le Chatt el Arab reçoit le Karun, qui draine un vaste bassin d'affluents (dont le Dez) descendus des Zagros. Le Chatt el Arab roule environ 7000 m³/s jusqu'à son embouchure. Il est navigable.

L'Oronte

Le bassin de l'Oronte (Nahr el Asi en arabe, Asi nehri en turc) apporte 2.5 km³. Il est composé de trois parties :

- il prend sa source au Liban, où il coule sur 40 km ;
- son cours moyen est en Syrie sur 111 km, où il est fortement pompé par l'irrigation en contrebas du lac de Homs (*Asharneh irrigation scheme*, 20000 ha), puis par le Ghab (140000 ha), où il existe un projet supplémentaire de 30000 ha ;
- son cours aval forme la frontière turco-syrienne sur 31 km, puis les derniers 90 km, entièrement en territoire turc, conduisent le fleuve à la mer.

Après avoir subi le détournement des eaux du Kueik (la rivière qui alimentait autrefois Alep), la Syrie a un contentieux avec la Turquie dans le bassin de l'Oronte, où c'est elle qui contrôle l'amont, la Turquie n'ayant que la partie aval. La vallée de l'Oronte est de plus en plus polluée par le développement des cultures en Syrie. La plaine de l'Amik (en Turquie) ne reçoit plus qu'une eau insuffisante et polluée.

Mais Damas refuse de discuter cette question avec Ankara, puisque la Syrie n'a jamais reconnu l'annexion par la Turquie de la province du Hatay (ancien sandjak d'Alexandrette, cédé par la France à Ankara en 1939), où se trouve la basse vallée de l'Oronte. En 1994, la Syrie a profité de sa position dominante au Liban pour lui imposer un accord de partage des eaux inégal, qui ne lui laisse que 19% de l'eau qui provient de son territoire (80 Mm³ sur 420).

Les autres bassins

- Le Litani est entièrement compris dans les frontières du Liban (700 Mm³)
- Dans le nord, l'Aras (Araxe) est frontalier entre la Turquie et l'Arménie. Du temps de l'URSS, il avait été exploité sur la base d'un accord soviéto-turc de 1927, qui prévoyait un partage à 50/50 des eaux de l'Aras et de l'Arpaçay. Les 510 Mm³ du barrage de l'Arpaçay sont utilisés sur cette base : la moitié de l'eau est consommée par l'Arménie, l'autre par la Turquie pour irriguer la haute plaine d'Iğdir.

2. Les disponibilités par pays

La ressource globale est appréciable : les bassins du Tigre et de l'Euphrate apportent 2110 m³/h et par an en Irak, 1830 en Turquie et 1420 en Syrie, à comparer avec les ressources totales d'Israël (500m³), de la Jordanie (250) ou de la Palestine (100). Mais en Europe occidentale et aux Etats Unis les moyennes tournent autour de 10000m³/h/an.

La Turquie

La Turquie dispose d'un potentiel hydrique total de 186 km³ (*average surface flow*) : en réalité 95 km³ d'eaux de surface sont exploitables et 12 km³ d'eaux souterraines.

Eaux de surface utilisables	95 km ³
Eaux souterraines utilisables	+12 km ³
Eaux fournies à la Syrie et à l'Irak	- 16 km ³
Total	91 km³

Les bassins supérieurs du Tigre et de l'Euphrate représentent 28.5% du total des ressources en eaux courantes de la Turquie. La Syrie est très dépendante de l'Euphrate, qui représente 86% de ses ressources en eau. Quant à l'Irak, il est approvisionné en quasi totalité par les bassins des deux fleuves. Sa situation géographique met la Turquie en position de force, ce qui fait croire à ses deux voisins que l'un des objectifs du GAP est de les placer sous la domination d'Ankara.

La Syrie

Bassin	Eaux de surface en millions de m ³	Eaux souterraines en millions de m ³	total en millions de m ³
Khabour	1695	500	2195
Oronte	2509	356	2865
Zones côtières	2386	236	2622
Damas	833	193	1026
Alep	497	303	800
Haut Jourdain	530	50	580
Désert	125	100	225
Euphrate	6720 ²	300	7020
Tigre	2500 ³		2500
Total	17795	2038	19833

Après s'être querellés à de nombreuses reprises dans le passé sur ce sujet (en particulier au moment de la mise en eau du barrage de Tabqa), la Syrie et l'Irak sont maintenant menacés par l'accroissement de la consommation d'eau de la Turquie. Afin de ne pas se battre sur deux fronts, Damas s'est engagé en 1989 à laisser passer en Irak 58% des eaux de l'Euphrate reçues de la Turquie.

L'Irak

Une estimation donne un potentiel de 35.1 km³ du bassin du Tigre auxquels il faut ajouter 9.3 km³ reçus de l'Euphrate. Il n'y a pas de données concernant les ressources souterraines.

Synthèse des Ressources par habitant

	Ressources Total en km ³	Pop. 1990	Pop. 2000	Pop. 2010	Pop. 2020
Turquie	91.0	56473	67332	78229	90889
Syrie	17.8	12116	16857	22533	26094
Irak	44.4	18880	24023	30932	41808
Total	153.2	87469	108212	131694	158791
		ressources en m ³ /habitant			
Turquie		1611	1352	1163	1001
Syrie		1469	1056	790	682
Irak		2352	1848	1435	1062
Total		1751	1416	1163	965

3. Les travaux en cours

Le stockage des eaux

A la différence du Nil, les bassins du Tigre et de l'Euphrate ne sont pas utilisables de manière naturelle :

- importance des écarts des débits entre les années ;
- les crues d'hiver et de printemps ne correspondent pas aux besoins de l'agriculture (avril juin, trop tard pour les cultures d'hiver, trop tôt pour les cultures d'été) ;
- la forte charge en limon n'a pas la fertilité de celui du Nil.

Les régions situées en aval ont de gros besoins agricoles, une abondance de terres potentiellement fertiles, mais peu de moyens de se protéger contre les crues (à cause de l'absence du relief) et de stocker de l'eau (par exemple, le barrage de Tabqa ne peut stocker que 9 km³, alors que les barrages turcs pourront stocker 47.6 km³).

² Il s'agit de 48% des 500 m³/s alloués à la Syrie par le protocole de 1987. L'Irak aurait 9.28 km³.

³ Estimation.

Une grande partie de l'eau arrivée dans les plaines du sud se perd dans de vastes marécages. Les lacs représentent 8288 km² en saison sèche, contre 28490 km² en saison humide (un total de 90650 km² a été atteint lors de la grande inondation de 1946).

La construction de barrages dans la partie amont présente de nombreux avantages, en particulier pour les autres pays :

- capacité de stockage importante (à cause de relief, possibilité d'avoir des réservoirs de forte capacité et d'une faible étendue) ;
- moindre évaporation que dans le sud (taille des lacs de retenue, climat plus frais) ;
- importance de la production d'électricité ;
- régularisation du débit : par exemple l'Euphrate après la construction du barrage de Keban peut fournir à l'aval une moyenne de 25.5 km³ au lieu de 20.8 antérieurement. Même remarque pour le Tigre, qui a un régime hydrique comparable à celui de l'Euphrate.

En termes hydrauliques, il est évident que les pays de l'aval ont à gagner à la construction de barrages régulateurs dans les montagnes du Kurdistan. En juillet 1989, la Syrie n'aurait reçu de l'Euphrate que 160 m³/s. Grâce au système de régulation Keban-Karakaya, elle a pu bénéficier d'une quantité supplémentaire de 180 m³/s, soit un total de 340 m³/s.

L'exemple du Tigre montre l'importance de ces travaux. Bien qu'ayant réussi à régulariser certains affluents du Tigre (barrages sur les hautes vallées des Zabs et de la Diyala), Baghdad était toujours menacée par les fortes crues du Tigre, jusqu'à la construction d'un barrage pour écrêter les crues à Samarra, qui évacue le trop plein des eaux vers la dépression du Wadi Thartar (mais n'en fait rien d'utile).

Compte tenu des différences de débit (le Tigre a beaucoup plus d'eau que le Euphrate), il serait aussi intéressant de déverser le trop plein de l'un vers l'autre. C'est pourquoi le canal du Thartar a été prolongé jusqu'à l'Euphrate, qu'il contribue à alimenter (c'est un des nombreux avantages d'un aménagement intégré de l'ensemble du bassin des deux fleuves qui fait 884000 km²).

L'irrigation

Le problème n'est pas dans les travaux eux-mêmes, mais dans l'attribution des quotas d'eau pour l'irrigation, qui n'ont pas fait l'objet, comme dans le bassin du Nil, d'accords internationaux, mais seulement d'accords provisoires qui ont été régulièrement remis en cause. Dans cette dispute s'opposent les tenants de la souveraineté illimitée (nombreux en Turquie qui tient l'amont et produit la plus grande partie de l'eau disponible) et ceux qui défendent une logique de partage des ressources d'un bassin fluvial international.

Le potentiel total de terres irriguées est de 9 M ha, les 2/3 en Irak, 1/4 en Turquie et le reste en Syrie. Les terres à irriguer se trouvent réparties par moitié (49% pour le bassin de l'Euphrate, 51% pour celui du Tigre) alors que le potentiel hydraulique du premier est de plus de 50% supérieur à celui du second.

Terres irrigables dans les bassins du Tigre et de l'Euphrate

	Surface en 1000 ha			Répartition en %			Répartition entre:	
	Euphrate	Tigre	total	Euphrate	Tigre	Total	Euphrate	Tigre
Turquie	1654	602	2256	37.8	13.0	25.1	73.3	26.7
Syrie	773	200	973	17.7	4.3	10.8	79.4	20.6
Irak	1952	3819	5771	44.6	82.6	64.1	33.8	66.2
total	4379	4621	9000	100.0	100.0	100.0	48.7	51.3

Chaque pays a pour objectif prioritaire d'augmenter l'eau disponible pour accroître ses superficies irriguées. Manquant de pétrole, la Turquie est d'abord intéressée par l'hydroélectricité. Mais quand elle s'est lancée à son tour dans l'extension de son agriculture irriguée, les problèmes se sont aggravés :

- quand les Syriens ont programmé le barrage de Tabqa, ils avaient envisagé d'irriguer 650000 ha. En 1983, ils ont réduit leurs ambitions à 385000 ha. En fait 240000 ha au maximum sont irrigables dans la partie syrienne du bassin de l'Euphrate (208000 ha seraient actuellement utilisés, en baisse par rapport au maximum atteint en 1983-84). D'après un rapport de l'USAID, moins de la moitié des 640000 ha sélectionnés à l'origine étaient effectivement utilisables (beaucoup de terres sont de mauvaise qualité, avec une forte teneur en gypse ou sont stérilisées par des croûtes salines) ;
- en Irak, les premiers travaux se sont limités à l'aménagement des plaines, en n'utilisant qu'une faible partie de l'eau, en raison de la faiblesse des pentes. Les 2/3 des terres irrigables se trouvent dans le bassin du Tigre et ne sont encore que très partiellement utilisées ;
- La Turquie estime que l'interconnexion des deux bassins et en particulier la mise au point d'un système de transfert des eaux du Tigre vers l'Euphrate est indispensable pour réduire la pression sur l'Euphrate. Une autre possibilité a été envisagée: dériver une partie des eaux du haut bassin du Tigre en Turquie vers le bassin du Khabour.

La Syrie prévoit six barrages de capacité moyenne sur l'Euphrate et éventuellement le Tigre. L'Irak veut construire 5 barrages sur le Tigre, l'Euphrate et le grand Zab pour bonifier 1 M d'ha de nouvelles terres. Le projet de canal Saddam (tel qu'il était nommé avant 2003), entre les deux basses vallées du Tigre et de l'Euphrate prévoit un chenal navigable de 565 km de long. Il drainera les eaux salines recueillies sur sa route et les déversera dans le Chatt. Ce canal pourrait assurer la mise en culture de 1.5 Mha. Enfin, la Turquie prévoit 22 barrages et 1.7 Mha de nouvelles terres irriguées dans le cadre du GAP.

Le GAP

Le GAP est le plus grand projet d'aménagement actuellement engagé dans le bassin méditerranéen. A l'échelle de la Turquie, il augmentera la superficie irriguée d'un tiers et assurera le doublement de la production d'électricité.

22 grands barrages sont prévus sur les deux fleuves et sur leurs affluents apportant une production d'électricité de 27 milliards de kw/h, à partir d'une puissance installée de 7500 mégawatts :

- 14 barrages sur l'Euphrate en supplément de Keban et Karakaya,
- 8 barrages sur le Tigre.

Le principal, Atatürk, doit produire 9 milliards de kw/h (augmentant la capacité de production hydraulique de la Turquie de 50%) et assurera l'irrigation de 730000ha (sur un total prévu pour l'ensemble du GAP de 1,7Mha).

Le projet de « peace pipeline »

En 1986, Turgut Özal a proposé aux pays arabes de créer deux grandes conduites d'eau, l'une vers la côte du Levant, l'autre vers le Golfe, alimentées avec les surplus inutilisés du Seyhan et du Ceyhan (500 à 600 m³/s)⁴. Le projet n'a pas fait l'objet d'études de faisabilité précises et n'a pas été accepté par les pays arabes en raison de la forte dépendance qu'il aurait créé vis-à-vis de la Turquie.

⁴ Le débit moyen annuel cumulé du Ceyhan et du Seyhan représente 39.17 km³, dont 23.07 sont utilisés et 16.1 inexploités.

4. Les problèmes

La bataille de l'eau

Aussi longtemps que les barrages ont été principalement destinés à la production d'électricité, les disputes se sont limitées aux périodes de remplissage des lacs de retenue. Depuis le lancement de périmètres d'irrigation, elles ont pris une plus grande ampleur :

- en 1975, la Syrie a rempli le barrage de Tabqa sans se soucier de la baisse des approvisionnements de l'Irak : 9 km³/an au lieu de 28 ;
- en 1990, c'est la Turquie qui a "coupé l'eau" à son voisin du sud pour remplir le lac de retenue (817 km², 49 km³) du barrage Atatürk (8.9 milliards de kw/h), en réduisant le débit à la frontière à 300-350m³/s (moyenne annuelle 1100m³/s) ;
- elle s'apprête à faire de même, lors de la mise en eau du nouveau barrage à Birecik (commencé en 1992) ;
- avec le réservoir Atatürk, la Turquie veut irriguer 476000 ha dans la plaine de Harran avec le grand tunnel d'Urfa (328 m³/s).

Un fois le projet GAP terminé, le débit annuel de l'Euphrate passera de 30 à 16 km³, celui du Tigre de 16 à 5 km³. De plus, la qualité de l'eau va s'abaisser, à cause d'une hausse prévisible des teneurs en pesticides, engrais et sels.

Le problème sera aggravé par la forte consommation du secteur agricole (environ 80% du total) pour des productions qui ne sont pas toujours économiquement justifiées (souci excessif de sécurité alimentaire, choix de cultures très fortement consommatrices en eau, gaspillage). Mais toutes les implications des politiques de développement de l'agriculture ne sont pas prises en considération, bien que l'eau soit rare et mal répartie dans cette région.

L'absence de cadre juridique

A la différence du bassin du Nil, il n'existe pas de traité international pour la répartition des eaux du Tigre et de l'Euphrate. En 1997, l'assemblée générale des Nations Unies a adopté une convention sur l'utilisation des eaux des fleuves internationaux. Avec la Chine et le Burundi, la Turquie fait significativement partie des trois pays qui ont voté contre.

La Turquie s'est déclarée en faveur d'un aménagement concerté de l'ensemble des deux bassins (puisqu'il y a des transferts entre les deux fleuves, par exemple par le Wadi Thartar en Irak), mais ne veut pas discuter de la propriété des eaux qu'elle estime siennes. Elle estime que le partage doit se faire sur la base des « ressources créées »⁵, ce qui lui garantit la plus grosse part. Les dirigeants turcs font souvent le parallèle avec le pétrole : nous ne vous demandons pas de partager votre pétrole, ne nous demandez pas de partager notre eau (Süleyman Demirel).

Au moment de la construction du barrage de Keban, la Turquie s'était cependant engagée vis-à-vis de l'USAID et de la BIRD à garantir 350m³/s à ses voisins en aval. En 1979, pour obtenir un financement international pour la construction du barrage de Karakaya, la Turquie avait unilatéralement accepté de garantir 500m³/s. Cet engagement a été confirmé lors de la signature d'un protocole d'accord turco-syrien en 1987⁶. La Turquie a cependant réservé sa position concernant le partage final des eaux des deux bassins, puis a dénoncé le protocole en 1989.

Ni la Syrie, qui retire du barrage de Tabqa 75% de sa production d'électricité, ni l'Irak, qui n'a presque pas d'autres ressources en eau n'acceptent cette argumentation. Comme il en existe dans le bassin du Nil, la Syrie et l'Irak exigent un accord international qui leur garantisse un débit minimal. Ils soulignent leurs droits imprescriptibles en tant que possesseurs de la partie inférieure du bassin. Ils ne veulent négocier que sur l'Euphrate (en attendant que de grands travaux soient engagés sur le Tigre).

⁵ «The share of consumption of the riparian states should be determined in accordance to the waters created within their own boundaries ».

⁶ Mais la Syrie et l'Irak exigent au moins 700 m³/s. La Syrie voudrait au moins 350m³/s pour satisfaire ses propres besoins (environ 11.5 milliards de m³ sur un potentiel de 35.5 milliards pour tout le fleuve).

Les questions d'environnement

Le débat sur l'environnement s'est engagé sur des bases très politiques :

- les pays arabes accusent la Turquie de contribuer à la pollution du Golfe par son projet GAP, qui va altérer la qualité des eaux (engrais, salinisation) ;
- la Turquie réplique que les pays arabes ont déjà beaucoup contribué à la pollution (salinisation des terres en Syrie et en Irak, exploitation pétrolière) et qu'elle n'y est pas pour grand chose.

Dans les deux cas, il n'existe qu'une préoccupation limitée pour les incidences sur l'environnement du développement plus ou moins inconsidéré de l'agriculture irriguée. Les terres salinisées occupent une superficie très importante en Irak et en Syrie et sont stérilisées pour longtemps.

Conclusions

Trois conclusions peuvent être tout d'abord formulées :

1. Les limites du chacun pour soi

Depuis très longtemps, chacun des pays de la région ne pense qu'à lui-même et veut exploiter les ressources en eau sans se soucier de la situation de ses voisins. Entre la Syrie et la Turquie, le conflit a commencé pour les eaux du Kueik et de l'Oronte. Il se poursuit logiquement sur l'Euphrate et fait suite à un conflit syro-irakien qui avait accompagné la mise en eau du barrage de Tabqa, la Syrie ne pouvant trop se plaindre de subir maintenant les restrictions qu'elle a imposé à l'Irak une quinzaine d'années plus tôt.

Il ne s'agit pas d'un cas isolé, puisque la bataille pour les eaux du Jourdain montre également que chaque pays ne voit pas plus loin que son intérêt immédiat et adopte des positions contradictoires suivant qu'il se situe en amont ou en aval (cas de la Syrie, qui est aussi concernée par les batailles concernant les eaux des bassins de l'Oronte et du Jourdain).

2. Une approche intégrée de la gestion des eaux

Les avantages d'une gestion transnationale des bassins fluviaux sont pourtant évidents et devraient s'imposer à tous, si une profonde méfiance ne continuait de dominer les relations internationales dans la région.

Une analyse réalisée en faisant abstraction des frontières pour les deux bassins conjugués de l'Euphrate et du Tigre apporte les enseignements suivants :

- tous les riverains ont intérêt à la construction de retenues en amont, qui permettent un stockage adéquat des eaux : abondance des sites de barrage, moindre consommation en surface des lacs de retenue et moindre évaporation des lacs d'altitude ; les sites de ces barrages se trouvent en Turquie et dans les hautes vallées des Zagros en Irak et en Iran ;
- les régions situées en aval bénéficient de la régularisation des débits (évitement des crues, disponibilités saisonnières accrues en eau pour l'irrigation, compensation des variations de débit inter annuelles. Cela leur évite de stocker de l'eau dans des conditions difficiles (absence de sites de barrages, grande étendue des lacs de retenue, forte évaporation) ;

Actuellement, les conflits sont aggravés parce que concentrés sur les ressources d'un seul bassin celui de l'Euphrate. Dans un contexte intégré, il serait souhaitable :

- de gérer conjointement les ressources de l'Euphrate avec celles du Tigre en interconnectant les deux fleuves en amont (projet de basculement Tigre-Khabour) ou en aval (interconnexion par le Wadi Thartar ou en basse Mésopotamie), l'Irak étant amené à faire plus appel qu'aujourd'hui aux ressources du Tigre (éventuellement du Karun), plus abondantes et moins disputées ;

- l'interconnexion pourrait être étendue aux rivières méditerranéennes où la compétition pour l'eau est encore plus forte (Oronte, Litani, Jourdain) notamment en exploitant les ressources inutilisées du Seyhan et du Ceyhan.

Dans ce cadre, les conflits actuels seraient relativisés et l'intérêt d'une coopération accentué.

3. une évaluation réaliste des besoins de l'agriculture irriguée

Chacun des pays concernés a jusqu'à présent réalisé des évaluations maximalistes de ses besoins d'irrigation, en surestimant :

- son potentiel pédologique : beaucoup de sols sont impropres à des cultures permanentes en raison de leur pauvreté intrinsèque ou de leur dégradation (salinisation). Les coûts des aménagements agricoles ont été sous-estimés : dans beaucoup de cas la superficie effectivement utilisée est très inférieure à ce qui était prévu au départ (cas du barrage de Tabqa) ;
- son potentiel économique : les coûts de production doivent être mis en regard des prix pratiqués sur les marchés intérieurs et internationaux. Dans certains cas, il est préférable de produire ailleurs dans le pays ou d'importer. Il faut également éviter la production de surplus invendables qui perturberont la gestion des marchés et donc l'économie agricole des autres régions ;
- les effets environnementaux : non seulement l'irrigation incontrôlée gaspille une eau précieuse, mais elle dégrade l'environnement (pollution des eaux de drainage, dégradation des sols, salinisation parfois irréversible). Les exemples de développement catastrophique de l'agriculture irriguée sont nombreux.

Pour cela, il faut donc mener sur l'ensemble des bassins susceptibles d'être interconnectés une étude réaliste des superficies à irriguer et de leur consommation potentielle.

Ensuite, il convient de tirer quelques conclusions spécifiques concernant le projet GAP

- En ce qui concerne la création des lacs de retenue, le projet d'aménagement des hautes vallées des bassins du Tigre et de l'Euphrate va dans le sens de l'intérêt général des régions appartenant au bassin commun des deux fleuves ;
- Aussi longtemps que le problème de l'eau se limite au remplissage des lacs de barrage, il ne s'agit pas d'une question conflictuelle, puisque le dommage est temporaire et compensé par la régularisation du débit qui bénéficie aux régions situées en aval. La dimension hydroélectrique du projet GAP ne devrait donc pas poser de problème aux pays voisins ;
- Il est plus difficile de s'accorder sur la répartition des eaux aussi longtemps qu'il n'existe pas d'évaluation acceptée par tous du potentiel irrigable dans tous les pays riverains et donc des consommations potentielles de ces périmètres irrigués ;
- La concentration de la compétition sur les eaux de l'Euphrate aggrave artificiellement le conflit, parce qu'elle porte sur le potentiel le plus limité et le plus difficile à partager. L'approche intégrée aux bassins des deux fleuves et éventuellement à d'autres bassins voisins disposant de ressources inutilisées (Karun, Ceyhan, Seyhan) pourrait faciliter la solution des problèmes. Il serait logique aussi de prendre en considération les besoins des bassins de l'Oronte, du Litani et du Jourdain, mais cela risque de compliquer la négociation en mettant en évidence un déficit important et difficile à compenser ;
- Les positions de la Turquie imposant aux pays d'aval un débit de 500 m³/s comme celles de la Syrie et de l'Irak exigeant 700 m³/s à la frontière syro-turque ne sont pas des réponses adéquates au problème. Celui-ci doit être résolu, par une coopération accrue entre tous les participants aux deux bassins, incluant une évaluation comparée de leurs projets par une autorité indépendante.

Enfin, il est intéressant d'examiner quelles pourraient être les implications pour l'Union européenne

- Depuis l'adhésion de Chypre, elle compte un État membre particulièrement concerné par le déficit en eau, qui doit trouver une solution (dessalement de l'eau de mer ou importation). Il est évident que la solution la plus simple serait d'importer de l'eau de Turquie par un aqueduc sous-marin alimenté par les rivières des Pamphylie ou de Cilicie ayant des excédents importants. Il n'est pas nécessaire de souligner la dimension hautement politique du problème.
- La perspective d'adhésion de la Turquie va impliquer l'UE dans les problèmes de gestion des eaux des bassins du Tigre et de l'Euphrate (et accessoirement de l'Oronte dont le cours inférieur est en Turquie) :
 - ⇒ au niveau de la programmation des aides de pré-adhésion : l'UE est déjà sollicitée de financer des projets dans la zone d'intervention du GAP. Si la Turquie lui soumet des demandes liées aux barrages ou aux périmètres d'irrigation, elle sera dans l'embarras (la BIRD a refusé de participer au GAP en raison des controverses sur les droits d'utilisation des eaux entre la Turquie et les autres pays riverains) ;
 - ⇒ dans le contexte de la négociation : un pays candidat ne devant pas importer dans l'Union des problèmes de voisinage, l'UE devrait exiger de la Turquie qu'elle négocie avec la Syrie et l'Irak un accord international de partage des eaux et ce avant l'adhésion. Le projet GAP devra aussi être conforme à ce que sera la PAC au moment de l'adhésion (en tous cas ne pas contribuer à accroître les excédents) et se conformer à la politique communautaire de l'environnement, ce qui implique une révision profonde.
- Le problème de l'eau sera un élément des relations avec les pays tiers concernés, avec qui il existe des accords d'association (Syrie Liban, Israël et Jordanie) et la mise en place de la politique européenne de voisinage (PEV), mais aussi les autres (Irak et Iran). Avec la croissance de la pénurie, le problème du partage des eaux dans la région prendra inévitablement une dimension internationale, à laquelle l'UE sera mêlée d'autant plus profondément quand la Turquie, seul pays à disposer d'un excédent important, sera proche de l'adhésion.